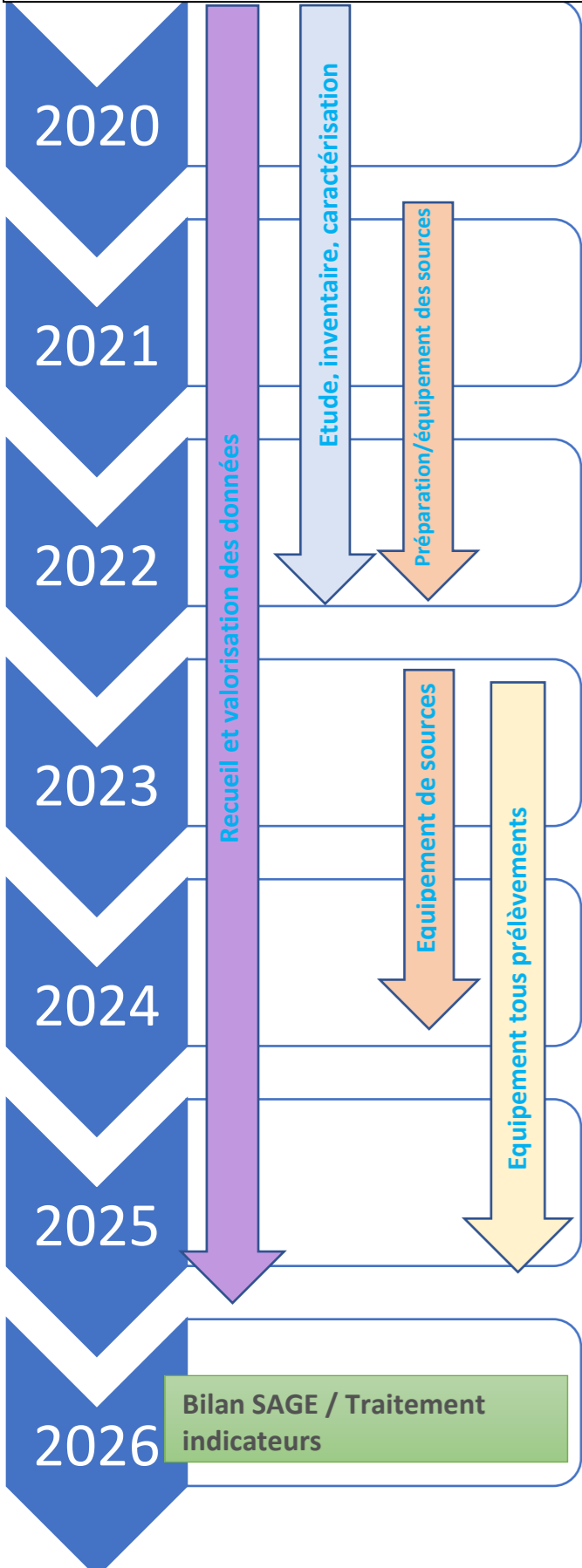
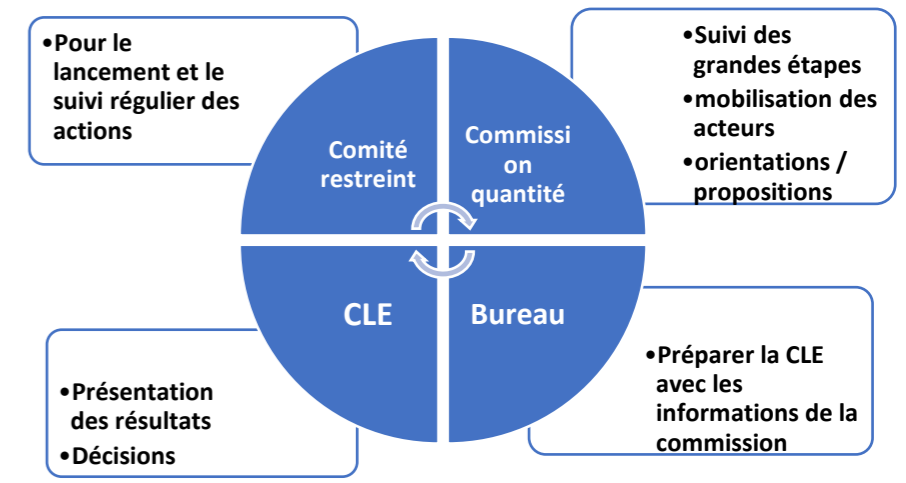
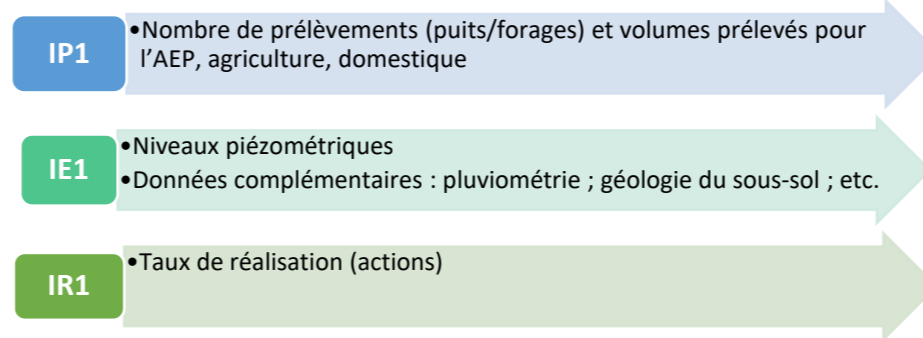


GESTION QUANTITATIVE

Eaux souterraines

Objectif : améliorer et diffuser les connaissances et mettre en place un schéma de gestion si nécessaire

MO : Maître d'ouvrage / P : partenaires / PF : partenaires financiers / IP : indicateur de pression / IE : indicateur d'état / IR : indicateur de réponse
 Rouge : MO/animation principale SAGE ; Marron autre MO ; Vert : MO/animation CT ; Noir : MO non déterminée



→ Caractériser la ressource en eau souterraine sur la NAEP FRGG096 : capacité, renouvellement, lien avec les eaux superficielles..., notamment dans les coulées volcaniques (hydrogéologie complexe) : étude hydrogéologique

→ Réaliser un inventaire et une caractérisation des prélèvements domestiques en eaux souterraines (puits, forages ...) pour mieux évaluer leurs impacts

→ Proposer des VMP sur ces ressources en vue d'établir si nécessaire un schéma de gestion de la NAEP

→ Evaluer l'incidence des prélèvements AEP en nappe alluviale à la confluence Alagnon / Allier sur l'hydrologie de l'Alagnon aval

• MO : structure porteuse du SAGE

• P : DREAL, AELB, Département du Cantal, BRGM

• PF : AELB, Etat

→ Collecter, centraliser et valoriser les données / connaissances des eaux souterraines et les prélèvements sur cette ressource

→ Organiser la communication des données avec les propriétaires / gestionnaires / assistance technique

→ Sensibiliser les usagers (obligations réglementaires)

• MO : structure porteuse du SAGE, MAGE

• P : DREAL, AELB, Département du Cantal, BRGM

→ 4 sources à équiper (y compris télétransmission) sur la NAEP

→ 3 sources en dehors de cette NAEP, en priorité sur le secteur Plomb du Cantal. Transmission des données à la structure porteuse du SAGE

• MO : Collectivités compétentes AEP, CD15

• P : DREAL, AELB, CD15

• PF : AELB, Etat

→ Equiper l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes prélevés y compris domestiques en privilégiant les prélèvements agricoles

→ Equiper les prélèvements domestiques, si besoin, avec un dispositif de mesure des débits prélevés prioritairement sur la NAEP (petits et moyens prélèvements (notamment agricoles) de type puits et forage pour l'abreuvement du bétail et l'alimentation des bâtiments d'élevage)

• MO : Propriétaires/gestionnaires d'ouvrages

• P : MAGE, CA

• PF : AELB

Etapes prévisionnelles de mise en œuvre :

Etude :

- Inventorier les données disponibles, s'appuyer sur des experts, recueillir des retours d'expérience, rédiger si besoin un CCTP, devis, budget, rechercher des partenaires financiers
- Analyse commission / Validation CLE / validation SIGAL

Observatoire de l'eau, tableau de bord :

- Organiser la récupération des données
- Traiter la donnée et l'intégrer à la BD et au tableau de bord interactif
- Transmettre les données selon les demandes

Communiquer : Sensibiliser les usagers sur les obligations réglementaires (équipement / déclaration), la ressource disponible et sa gestion (périodes de prélèvement / volumes / bonnes pratiques) :

- Réunion d'information,
- Guides acteurs
- Lettre SAGE, plaquette
- Newsletter, site internet, etc.

Equipement :

- Sources : dispositifs de mesure des débits : estimation financière (devis), financements, rencontres gestionnaires, transmission des données
- Tous prélèvements : faisabilité ?
- Traiter la donnée disponible et l'intégrer à l'observatoire de l'eau

Bilan SAGE :

- Renseigner et étudier l'évolution des indicateurs sur la période de mise en œuvre
- Rendu graphique et cartographique, mise à jour tableau de bord interactif
- Mettre en évidence les limites et possibilités d'amélioration et actions à conduire pour la suite de la mise en œuvre ou la révision du SAGE dont éventuel schéma de gestion de la NAEP, évaluer la compatibilité avec le nouveau SDAGE
- Communiquer sur le bilan